Image not found or type unknown

Garantie des avoirs en banque

Par **rousseau**, le **06/04/2008** à **14:23**

Dans le cas d'une crise financière majeure en France (faillite d'une banque) existe-t-il réellement une garantie de l'état, comme j'ai pu l'entendre dire, et à qu'elle hauteur, pour les placements d'un particuliers ?

Y a t il un texte de loi ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés